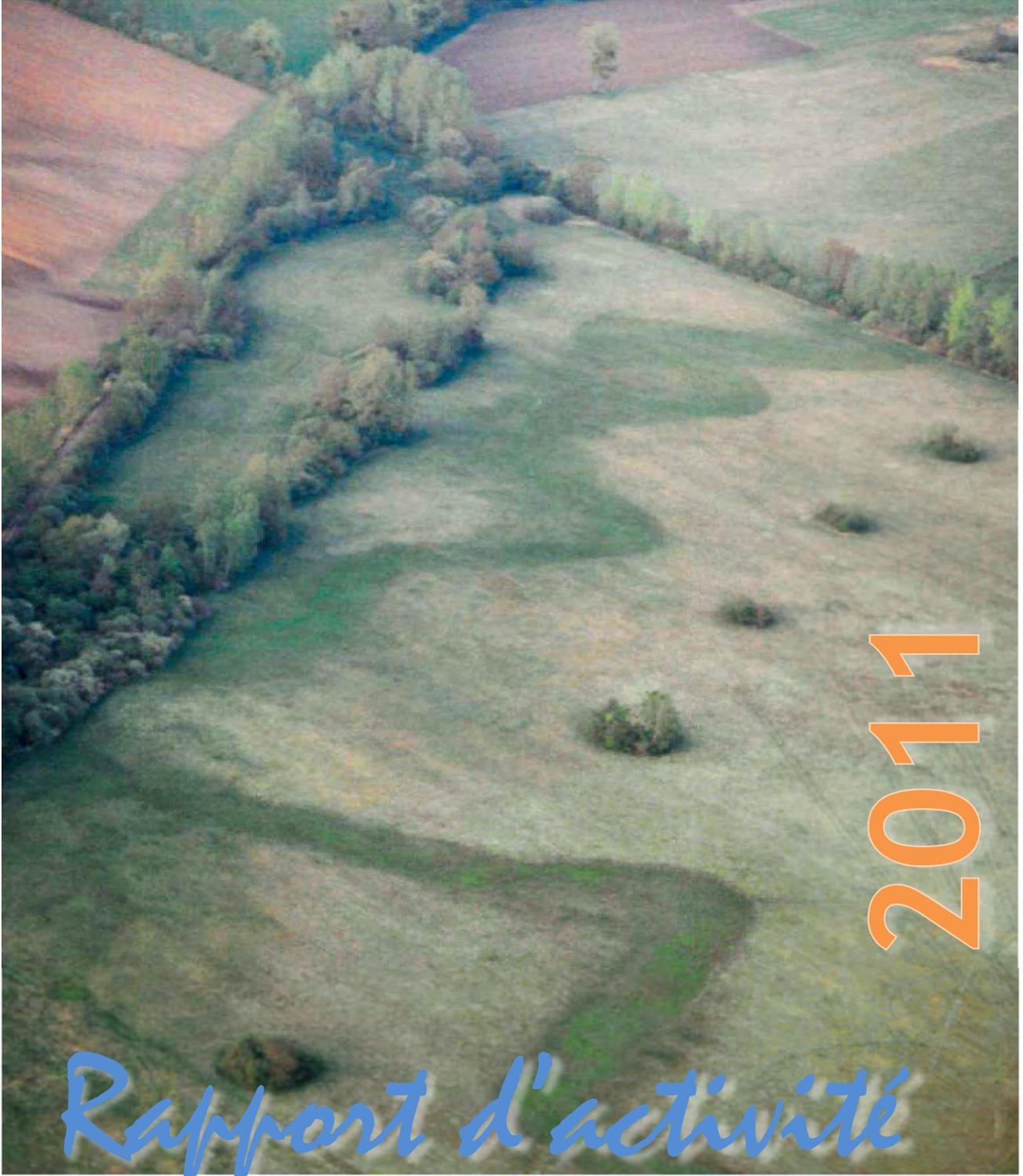


SYNDICAT MIXTE
pour l'entretien des cours d'eau
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER



<u>LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER</u>	5
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE	5
LE BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER	5
LE COMITE SYNDICAL	5
<u>ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL</u>	6
LES ORDRES DU JOUR DES COMITES SYNDICAUX	6
ACTIVITE DU BUREAU	7
<u>MOYENS EN PERSONNEL ET MATÉRIEL</u>	7
LA GESTION ADMINISTRATIVE	7
L'EQUIPE TECHNIQUE	7
<u>INFORMATIONS FINANCIÈRES</u>	8
REPARTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :	8
UTILISATION DES CREDITS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE TERRITOIRE	9
<u>TRAVAUX RÉALISÉS EN 2011</u>	10
REPARTITION DES COUTS D'ENTRETIEN	10
SYNTHESE DES TRAVAUX	11
REPARTITION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN	12
<u>REVUE DE PRESSE</u>	16
<u>L'ANNÉE 2011 EN PHOTOS</u>	19

Le mot du Président



Élément vital de l'homme, l'eau dans sa généralité, est un enjeu bien compris de nos populations, pourtant, mesurons-nous vraiment l'importance de sa préservation ?

Les ruisseaux, les rivières et tout autre plan d'eau qui alimentent le fond de la ressource en eau potable, font depuis plus de dix ans maintenant, l'objet d'une attention toute particulière des collectivités territoriales et des institutions œuvrant dans le domaine de l'environnement. Le maître mot est « corriger et redresser la situation qualitative de nos ressources et réserves d'eau, préserver et redonner vie au milieu aquatique ».

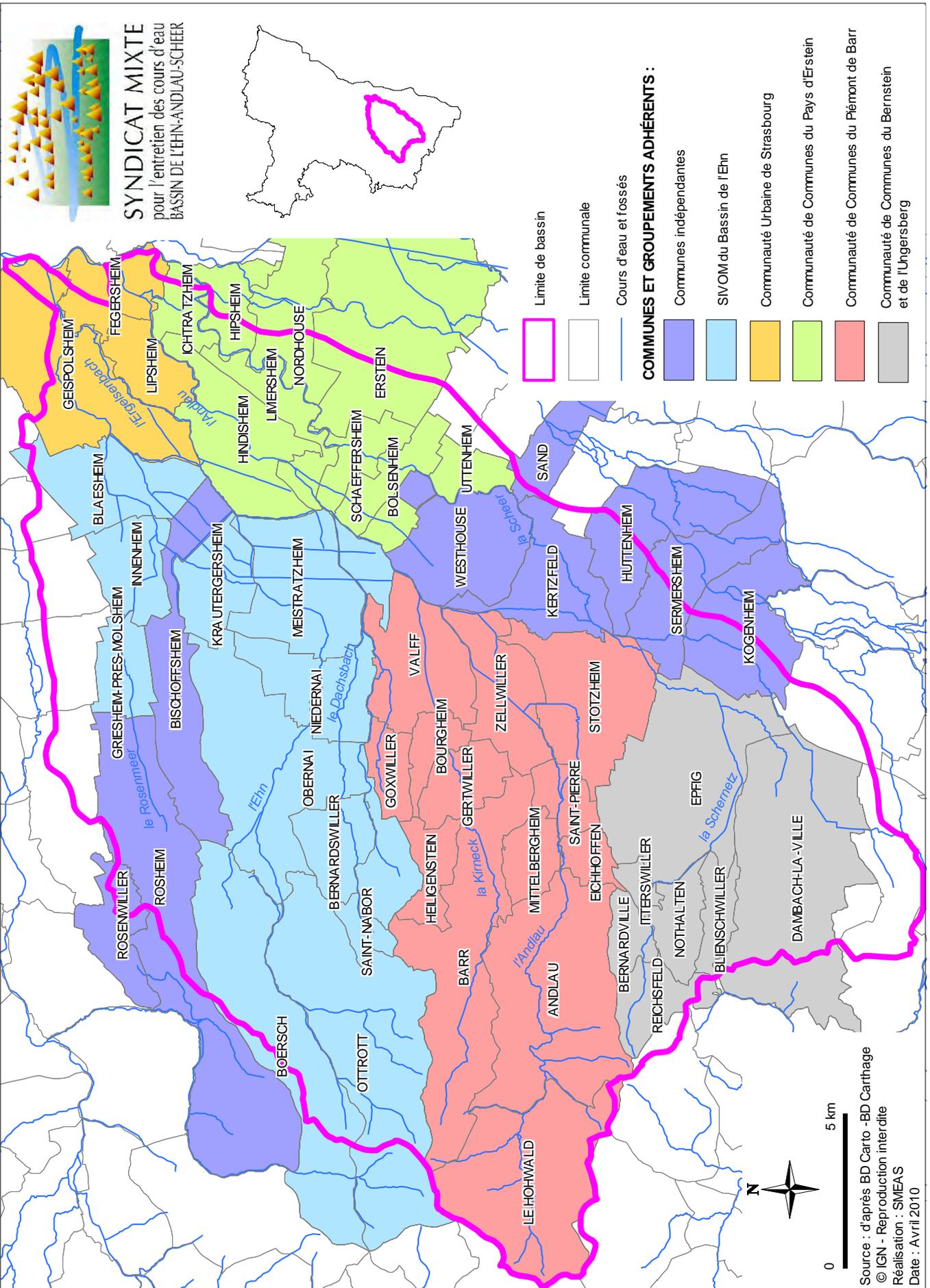
En synergie avec nos partenaires du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Agence de de l'Eau Rhin Meuse, ont été engagés d'importants investissements sur des programmes d'aménagement et d'entretien des cours d'eau afin de rétablir leur dynamique naturelle. A cet effet, le Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer, pour la mission le concernant plus précisément, a mis en œuvre son deuxième plan pluriannuel d'entretien qui se prolongera jusqu'en 2015.

Les mentalités ont bien changé et notre travail va bien au-delà du fauchage systématique des berges en aspect jardin et du curage en forme de canaux du lit des rivières, sans tenir compte du vivant qui s'y trouve. Notre équipe technique bien encadrée d'un technicien de rivière, a été particulièrement sensibilisée à cet aspect et met toutes ses compétences au service de la préservation et de l'amélioration de l'espace de vie de la faune aquatique.

Notre action se doit d'être compatible avec l'évolution de nos exigences en termes de cadre de vie bien sûr, mais doit surtout être un socle garantissant aux générations futures les bases d'une action perpétuelle qu'elles seront fières de poursuivre à leur tour pour un enjeu majeur.

Mes chers amis, nous nous sommes attribués cette immense tâche et, en collaboration étroite avec nos partenaires, totalement désintéressés d'un intérêt personnel, nous avons fixé comme objectif d'aboutir à l'excellence en la matière et c'est ensemble que nous l'atteindrons.

Fabien BONNET,
Président.



LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

Le territoire de compétence

Le Syndicat Mixte a été créé le 26 mars 2001 par Arrêté Préfectoral et a pour vocation **l'entretien régulier des cours d'eau**, les études et les acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Il est composé d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et de communes « indépendantes » :

SIVOM du Bassin de l'Ehn	Bernardswiller, Blaesheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Ottrott, Saint-Nabor
Communauté de Communes du Pays d'Erstein	Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Schaeffersheim, Uttenheim
Communauté de Communes du Piémont de Barr	Andlau, Barr, Bourgheim, Eichhoffen, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Howhald, Mittelbergheim, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller
Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg	Bernardwillé, Blienschwiller, Dambach la Ville, Epfig, Itterswiller, Nothalten, Reichsfeld
Communauté urbaine de Strasbourg	Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim
Communes « indépendantes »	Bischoffsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Rosenwiller, Rosheim, Sand, Sermersheim, Westhouse

Le Syndicat Mixte regroupe 52 communes situées sur le bassin versant de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer et concernant 98 845 habitants.

Les collectivités membres exercent la compétence aménagement des cours d'eau et ont transféré la compétence entretien au Syndicat Mixte, garantissant une action cohérente et durable.

Les contributions des collectivités membres sont déterminées selon la clé de répartition suivante : 50 % du linéaire de cours d'eau, 25 % de la population et 25 % de la superficie des bans communaux.

Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer

L'Ehn et l'Andlau sont les rivières principales du bassin versant, drainant les eaux de 250 km de cours d'eau sur une surface de près de 440 km².

Le Comité Syndical

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical constitué de 20 membres. Il élit parmi ses membres un bureau composé de :

- 1 Président : M. Fabien BONNET, Maire d'Andlau
- 5 Vice-Présidents : M. André WEBER, Maire de Meistratzheim
M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld
M. Clément HISS, Maire de Nordhouse
M. René LACOGNE, Maire de Fegersheim
M. Bruno BARTHELMÉ, Conseiller Municipal de Kertzfeld

ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical règle par ses délibérations les affaires du Syndicat Mixte. En 2011, il s'est réuni quatre fois et a pris onze délibérations. Le taux de présence des élus s'élève à 64 % en 2011.

2011	9 février	25 mai	6 juillet	26 octobre
Présent	13	16	11	11
Absent Excusé	5	4	5	3
Absent	2	0	4	3
Procuration	1	0	0	3

Les ordres du jour des Comités Syndicaux

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
9 février 2011	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compte de Gestion – Exercice 2010, 2. Compte Administratif – Exercice 2010, 3. Affectation du résultat de l'exercice 2010, 4. Budget Primitif – Exercice 2011, 5. Approbation du Contrat de Territoire du Canton de Rosheim, 6. Modalités d'accueil des étudiants en stage. <p><u>Les décisions / informations du Président :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Signature des arrêtés de délégation de fonction pour les 5 Vice-Présidents 2. Réalisation d'un état des lieux ainsi qu'un relevé cadastral de l'écluse sur le ban des communes de Fegersheim et Ichtratzheim ; 3. Réalisation d'une étude de diagnostic des fondations du moulin de Fegersheim ; 4. Le contrat d'embauche de J.F. STAERCK, Technicien de Rivière, a été reconduit pour une année, dans l'attente d'un recrutement aux conditions statutaires.
25 mai 2011	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du Rapport d'Activité 2010 ; 2. Recrutement d'agents occasionnels. <p><u>Les décisions / informations du Président :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Publication du rapport d'activité 2010 de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, détaillant notamment son action en faveur de la restauration des cours d'eau.
6 juillet 2011	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.
26 octobre 2011	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Acquisition d'un tronçon de berge de la Kirneck à Valf ; 2. Lancement des études préliminaires des travaux de réhabilitation du barrage du moulin de Fegersheim.

Activité du Bureau

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
27 avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Résultat de l'enquête publique pour la demande d'autorisation du P.P.E. 2011-2015 ; ◆ Préparation du Comité Syndical du 25 mai 2011 ; ◆ Gestion des bois et rémanents issus de l'entretien des cours d'eau ; ◆ Définition et intérêt d'un S.A.G.E. ; ◆ Points divers : planning de la passation du marché d'entretien régulier des cours d'eau.
28 juin 2011	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Proposition de rédaction finalisée sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale ; ◆ Préparation du Comité Syndical du 6 juillet 2011 ; ◆ Fixation de la date du prochain Comité Syndical
11 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Projet d'acquisition des berges de la Kirneck en aval de Valff : compte-rendu de la réunion de présentation du projet aux propriétaires riverains ; ◆ Projet de réhabilitation du barrage du moulin de Fegersheim : Compte-rendu de la réunion de concertation organisée avec la C.U.S. et la C.D.C. du Pays d'Erstein ; ◆ Préparation du Comité Syndical du 26 octobre 2011.

MOYENS EN PERSONNEL ET MATÉRIEL

La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du SIVOM du Bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre de la convention du 29 septembre 2008, qui fixe les modalités de mutualisation des services.

Cette convention prévoit les modalités de refacturation pour la mise à disposition :

- de personnel administratif,
- des locaux administratifs, au 38 rue du Maréchal Koenig à Obernai,
- de matériel bureautique (pour l'affranchissement et les photocopies).

La régie technique

L'équipe est composée de 3 agents. Elle assure, en concertation avec les collectivités membres :

- la définition, l'organisation et le suivi du programme de travaux défini annuellement,
- l'exécution des chantiers d'entretien des cours d'eau.

L'équipe technique dispose :

- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4, muni d'un treuil et d'une remorque,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- D'un poste informatique,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels des tronçonneuses, des débroussailleuses et des outils divers.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

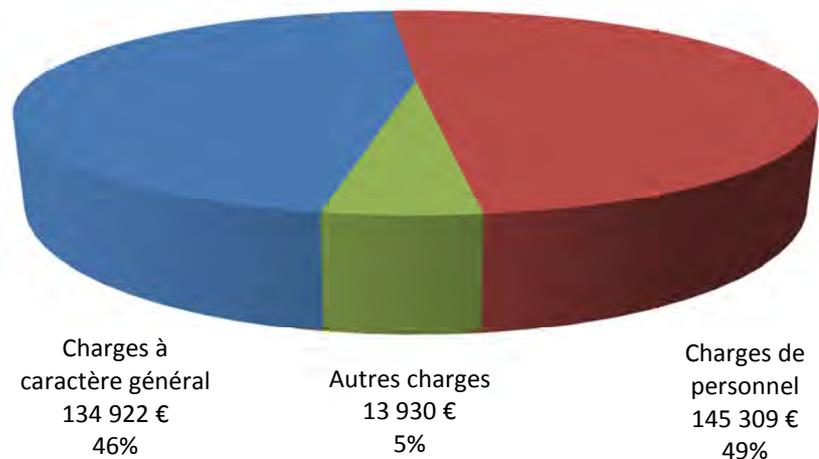
Le Compte Administratif a été arrêté le 9 février 2011 par délibération du Comité Syndical :

2011	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement			
Opérations réelles	294 160,71 €	310 395,75 €	7 793,24 €
Opérations d'ordre	13 304,68 €	4 862,88 €	
S/Total	307 465,39 €	315 258,63 €	
Section d'investissement			
Opérations réelles	2 431,44 €	16 587,96 €	22 598,32 €
Opérations d'ordre	4 862,88 €	13 304,68 €	
S/Total	7 294,32 €	29 892,64 €	
TOTAL	314 759,71 €	345 151,27 €	30 391,56 €

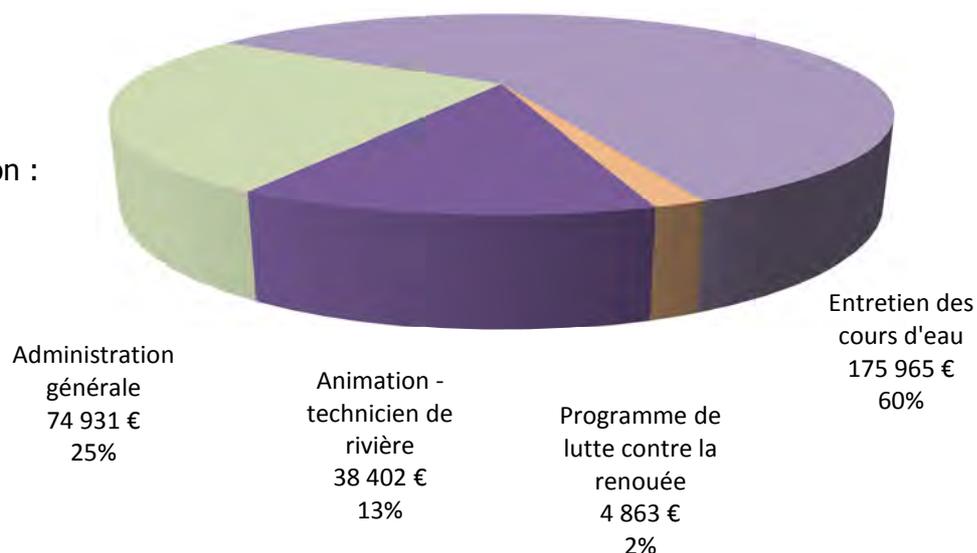
En cohérence avec le champ de compétence du Syndicat Mixte, la section de fonctionnement de son Compte Administratif représente 97 % des dépenses totales en 2011.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement :

- Par nature de dépenses :



- Par fonction :



Utilisation des crédits du Syndicat Mixte sur son périmètre

Les dépenses mutualisées du Syndicat Mixte sont affectées aux différents territoires composant son périmètre, selon une clé de répartition basée sur les valeurs de la population légale.

Elles concernent l'essentiel des dépenses du Syndicat Mixte :

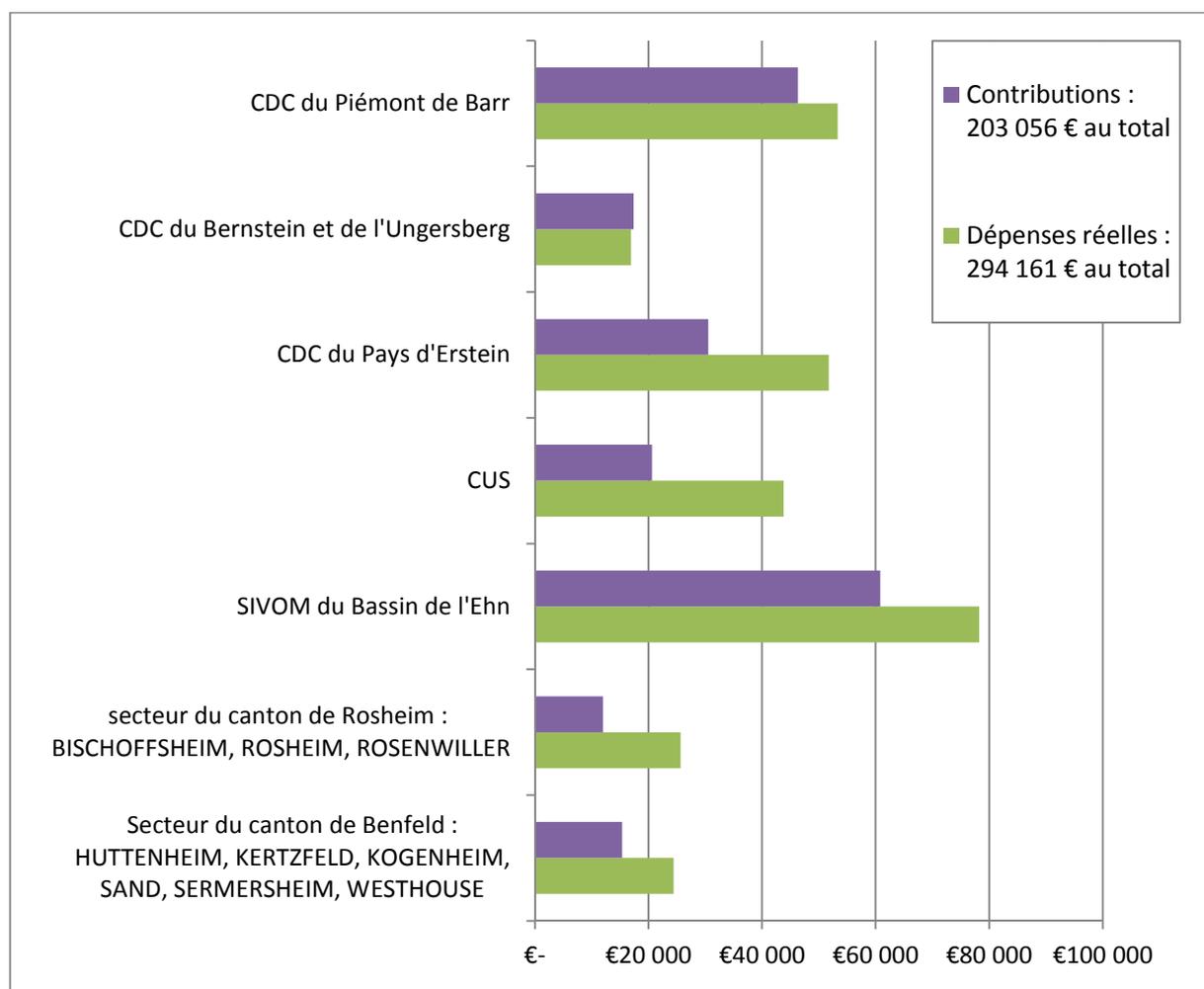
- Les dépenses d'administration générale (74 931 €)
- Les dépenses d'animation du territoire par le Technicien de rivière (38 402 €),
- Les dépenses d'entretien régulier des cours d'eau (175 965 €).

Le parti pris a été de considérer les dépenses d'entretien régulier des cours d'eau comme des dépenses mutualisées, compte tenu de la difficulté de mise en œuvre d'une affectation territorialisée et considérant qu'elles s'inscrivent dans le programme pluriannuel d'intervention qui a été adopté de manière équilibré sur l'ensemble du périmètre du Syndicat Mixte.

Les dépenses pour le programme de lutte contre la propagation de la renouée du Japon (4 863 €) sont affectées aux 3 territoires d'implantation des sites d'intervention :

- CDC du Piémont de Barr,
- CDC du Pays d'Erstein,
- SIVOM du Bassin de l'Ehn.

Dans le graphe suivant, les dépenses sont mises en perspective avec les contributions versées par les collectivités.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2011

Le Plan Pluriannuel d'Entretien 2011-2015 bénéficie d'un arrêté préfectoral depuis le 4 juillet 2011 déclarant les actions d'entretien d'intérêt général et les autorisant au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

Les types d'action d'entretien ont été pérennisés pour cette première année du PPE et ont été réalisés pour la majeure partie par les ouvriers du Syndicat Mixte. Le marché public à bons de commande a été renouvelé durant l'année pour renforcer l'équipe syndicale dans les chantiers nécessitant des engins de débardage. Deux prestataires privés ont été retenus pour davantage de flexibilité dans la planification des chantiers.

Répartition des coûts d'entretien

L'estimation financière de l'activité du service technique du Syndicat Mixte est répartie selon les catégories du tableau suivant. Elle se base sur le temps (en heure) consacré par opération, et intègre :

- le salaire des ouvriers,
- l'amortissement des investissements,
- les charges diverses (carburant, vêtements de travail, assurances du véhicule,...).

Le tableau suivant intègre également le montant des travaux d'entretien réalisés par les entreprises privées prestataires du Syndicat Mixte.

L'activité principale du Syndicat Mixte reste la gestion sélective de la végétation de berges. L'ensemble de l'activité a été réalisée pour moitié par la régie, pour moitié par les entreprises privées en soutien d'équipe.

	Gestion sélective de la végétation des berges	Gestion des embâcles	Fauchage mécanique et manuel	Diversification des écoulements et stabilisation de berges	Entretien du lit des cours d'eau	Divers	Programme Renouées	Total dépenses € TTC
Régie SMEAS	41 105,3	20 791,4	8 724,8	1 777,9	197,5	15 342,5	4 862,9	92 802,2
%	44,3%	22,4%	9,4%	1,9%	0,2%	16,6%	5,2%	50,2%
Entreprise privée	38 162,8	21 392,1	18 358,3	7 115,8		6 961,7 *		91 990,7
%	41,5%	23,3%	20,0%	7,7%		7,6%		49,8%
€ T.T.C.	79 268,1	42 183,4	27 083,1	8 893,7	197,5	22 304,2	4 862,9	184 792,9
%	42,9%	22,8%	14,7%	4,8%	0,1%	12,1%	2,6%	100,0%

* Ces dépenses correspondent aux frais de publication :

- pour l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général du Plan Pluriannuel d'Entretien 2011-2015 ;
- pour la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du renouvellement du marché pour l'entretien régulier des cours d'eau (Marché à bons de commande).

Synthèse des travaux

Gestion sélective de la végétation des berges	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien annuel dans les traversées d'agglomération : <ul style="list-style-type: none"> - l'Andlau au Hohwald, à Andlau, Hindisheim et Fegersheim, - L'Ehn à Klingenthal, Obernai, Niedernai, Meistratzheim, Krautergersheim, Blaesheim et Geispolsheim, - La Kirneck à Barr, Gertwiller, Bourgheim et Valff, - Le Muehlbach à Stotzheim et Saint Pierre, - Le Muehlbach à Boersch, - Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim, - La Scheer à Kertzfeld, - La Schernetz à Reichsfeld, - Le Weidasch à Boersch. ▪ Entretien quinquennal des boisements dans les zones agricoles et forestières. <p>Le Planning de réalisation des chantiers est présenté en pages 12 à 15. Pour l'année 2011, plus de 37 km de boisement de berges ont été entretenus.</p>
Gestion des embâcles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tournée des ouvrages exécutée après les épisodes pluvieux d'importance, ▪ Dégagement des pièges à embâcles de Barr et d'Obernai (2 fois/an) et des vannes situées en plaine (plusieurs fois/an), ▪ Dégagement des embâcles sur les ponts dans les meilleurs délais par les deux agents. Un engin de débardage est utilisé selon leur volume.
Fauchage mécanique et manuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauche par des tracteurs débroussailleurs sur : <ul style="list-style-type: none"> - Le Neugraben à Geispolsheim, - Le Dachsbach à Niedernai et Meistratzheim, - La Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff, - L'Ehn à Obernai, Krautergersheim, Meistratzheim, et Geispolsheim, - Le canal de décharge de l'Ehn Bischoffsheim, - Les Koenigsgraben d'Hindisheim et de Meistratzheim, - L'Andlau à Hindisheim, - Le fossé du Grüft à Lipsheim - Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim, - Le Ruthengraben à Innenheim et Blaesheim, - L'Altenbach à Blaesheim, - Le Neumattengraben à Bischoffsheim, soit, au total, un linéaire de 27,6 km. ▪ Fauche manuelle pour l'entretien des plantations sur quatre sites renaturés (Geispolsheim, Meistratzheim, Ottrott et Obernai).
Diversification des écoulements et stabilisation de berges	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversification des habitats aquatiques dans les fossés du Neumattgraben, ▪ Mise en sécurité des berges dans le fossé du Pflinzgraben par retrait des déchets et création de peignes végétaux ▪ Regarnissage des ouvrages en génie végétal installés les années précédentes, lors de leur passage pour l'entretien des boisements de berge.
Entretien du lit du cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'un chenal d'écoulement dans la végétation aquatique de l'Ehn à Meistratzheim. Ce type de travaux est mené sur de faibles linéaires.
Divers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien du matériel, du véhicule de service et du local technique, ▪ Réunion de service, ▪ 4 actions de formation continue : recyclage bucheronnage, secourisme, aménagement des berges en génie végétal et sécurité incendie ▪ Campagnes de piégeage des ragondins.
Programme de lutte contre la renouée du Japon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauche et exportation des renouées sur 10 sites sur les berges de l'Ehn et de l'Andlau, ▪ Entretien des plantations sur les sites d'Obernai et d'Ottrott.

Programme de lutte contre la propagation de la renouée du Japon

Le Syndicat Mixte développe, en complément des chantiers d'entretien, une stratégie de lutte sur 10 sites à renouée.

La première année du programme a consisté à faucher et arracher régulièrement les repousses sur chaque site. Cette l'activité s'est répartie comme suit :

Cours d'eau	Andlau							Ehn		
N° de site	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Commune	Le Hohwald	Andlau	Eichhoffen	Saint Pierre	Valff-Zellwiller	Bolsenheim	Hindisheim	(Klingenthal) Boersch	Obernai	Obernai
Collectivité	Communauté de communes du Piémont de Barr					Communauté de communes du Pays d'Erstein		SIVOM du Bassin de l'Ehn		
Surface entretenue en m ²	100	60	150	200	80	120	50	90	60	120
Nb. d'heure (de passage)	28 (3)	30 (5)	25 (5)	46 (4)	24 (3)	31 (4)	23 (3)	46 (5)	33 (5)	53 (7)
Évolution	Repousse ralentie	Concurrence herbacée	Boutures de saules	Massif stable	Massif étendu	Massif stable	Concurrence herbacée	Repousse ralentie	Massif stable	Boutures de saules

Répartition des travaux d'entretien

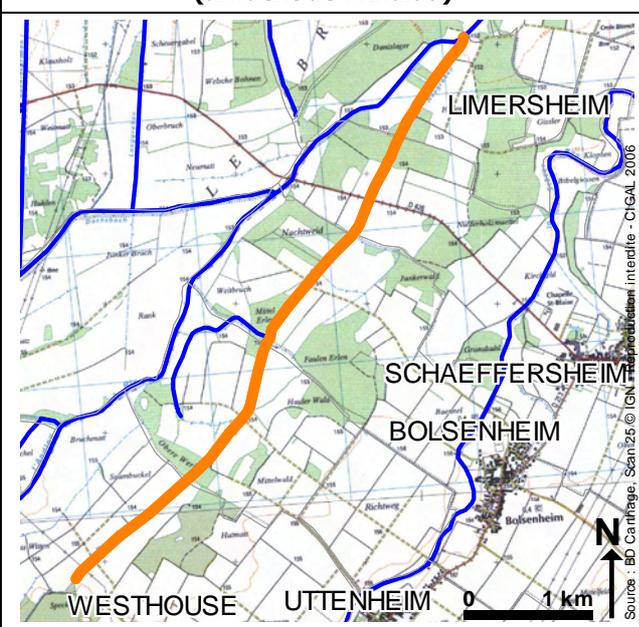
Légende des linéaires de cours d'eau :

Entretien annuel :

— Traversées d'agglomération

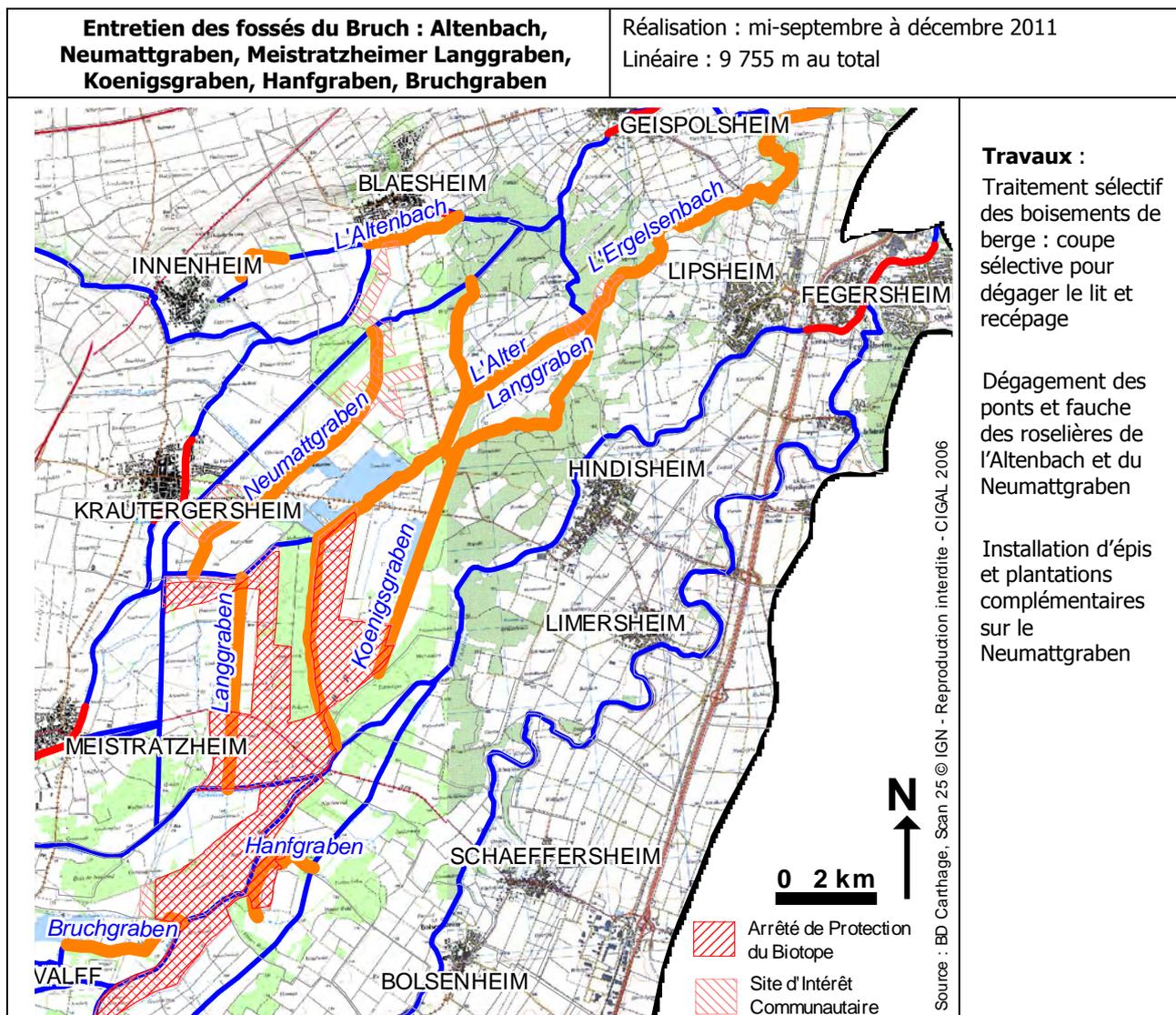
Entretien quinquennal :

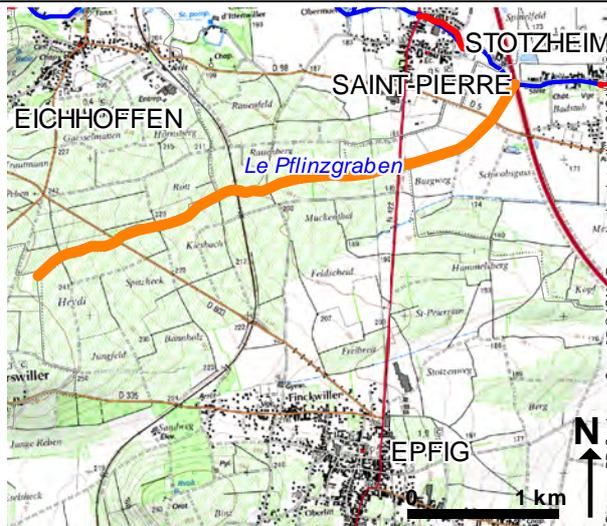
— Linéaires à entretenir

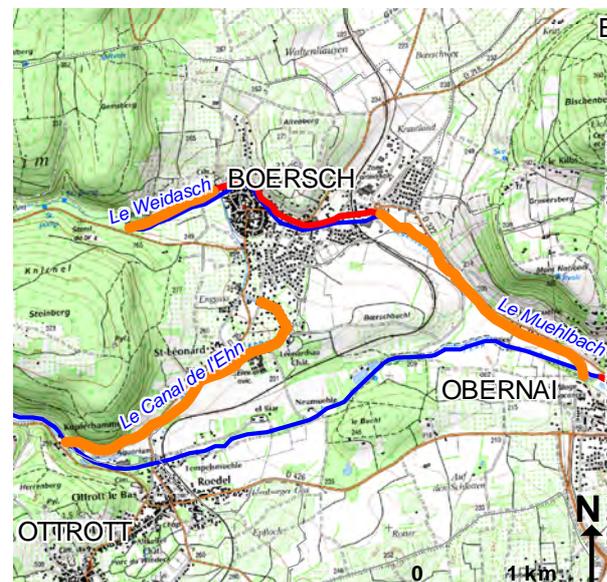
Entretien quinquennal du Neugraben (affluent de l'Andlau)	Réalisation : décembre 2010 à février 2011 Linéaire : 5 250 m
	
<p>Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge : coupe sélective pour la création de trouées de mise en lumière du lit d'écoulement Maintien raisonné d'embâcles dans les tronçons surcalibrés</p>	

<p>Entretien quinquennal de l'Alter Langgraben (difffluence de l'Ergelsenbach)</p> <p>Entretien quinquennal du Nouvel Ergelsenbach (difffluence de l'Ergelsenbach)</p>	<p>Réalisation : février à mi-mars 2011 Linéaire : 3 420 m</p> <p>Réalisation : avril 2011 Linéaire : 2 200 m</p>
	
<p>Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge : coupe sélective Maintien raisonné des embâcles et regarnissage des épis créés en 2007</p>	

<p>Entretien quinquennal de la Kirneck (affluent de l'Andlau)</p>	<p>Réalisation : juillet 2011 Linéaire : 3 085 m</p>
	
<p>Travaux : Dégagement des embâcles barrant la totalité du lit, dont le piège à embâcle en amont de Barr Enlèvement des déchets, Elagage ponctuel du boisement de berge</p>	



<p align="center">Entretien quinquennal du Pflinzgraben (affluent de l'Andlau)</p>	<p>Réalisation : décembre 2011 Linéaire : 3 400 m</p>
 <p>Source : BD Carthage - Scan 25 © IGN - Reproduction interdite - CIGAL 2006</p>	
<p>Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge : coupe ponctuelle Enlèvement des déchets pour la mise en sécurité des berges Mise en place de peignes et de seuils de fond pour stabiliser les berges à proximité d'un chemin d'exploitation</p>	

<p align="center">Entretien quinquennal du Weidasch (affluent de l'Ehn)</p>	<p>Réalisation : décembre 2011 - janvier 2012 Linéaire : 2 765 m + 1 585 m pour le Muehlbach</p>
 <p>Source : BD Carthage - Scan 25 © IGN - Reproduction interdite - CIGAL 2006</p>	
<p>Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge, Enlèvement des déchets et dégagement des embâcles barrant la totalité du lit</p>	

Rivières sous surveillance

Si les rivières sont un don de la nature, leur bonne santé reste le fruit du travail des hommes. Dix ans que le syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer entretient près de 250 km de rives en Alsace centrale. Une action incontournable au siècle du Grenelle, selon son président, Fabien Bonnet.

■ Voici que dans un élan romantique, vous flânez le long d'une rivière, en louant dame nature pour ce cadeau. Si généreux soyez-vous avec la bienfaitrice, vous oubliez sans doute qu'une structure veille sur la bonne santé de cet élément qui vous ravit.

Voilà dix ans que le syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer, basé à Obernai, soigne 250 km de rivières drainant une bonne partie de l'Alsace centrale, sur le territoire de 52 communes depuis la région de Sélestat jusqu'au sud de Strasbourg.

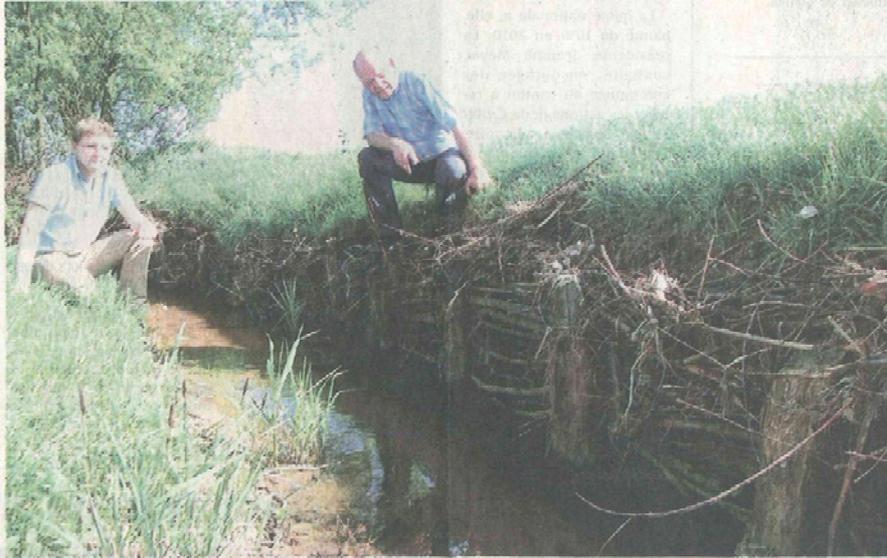
C'est Fabien Bonnet, le maire d'Andlau, qui en a repris la présidence après le décès du maire de Krautergersheim, Joseph Lotz.

Une ennemie nommée renouée

Un défenseur de la nature, Fabien Bonnet, qui prend cette nouvelle responsabilité très à cœur.

Le syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau Ehn-Andlau-Scheer, fait travailler une petite équipe de deux salariés, sous la responsabilité de Jean-François Staerck, le technicien rivières, pour l'entretien courant. Pour les travaux plus lourds, il fait appel à des entreprises.

En dix ans, que de travail abattu pour réguler la végétation le long des rives, construire des pièges à em-



Inspection de Fabien Bonnet (à droite) et du technicien rivières, Jean-François Staerck, près de Niedernai. Les berges du ruisseau du Dachsbach ont été stabilisées par un peigne de branchages destiné à ralentir le courant. (Photo DNA — Claude Robinet)

bâcles, faucher, stabiliser les rives. Il faut aussi entretenir le lit des cours d'eau, en retirant les sédiments ou la végétation aquatique proliférante.

On en aura fini avec ce programme dense quand on aura cité la régulation des populations de ragondins, jugés nuisibles pour les berges et les cultures avoisinant

les cours d'eau.

Le plus grand ennemi des biotopes de rivière n'est pourtant pas un animal, mais les plantes invasives, balsamine, élodée et surtout cette renouée du Japon, que Fabien Bonnet connaît bien. Le territoire de sa commune d'Andlau est particulièrement touché par cette dernière espèce. « C'est

notre chantier principal » explique le président. La renouée n'est pas importée d'hier d'Extrême-Orient. Mais son impact a commencé à être ressenti il y a une dizaine d'années. Finalement, au moment où le syndicat, structure efficace s'il en est, s'est constitué. La guerre est lancée contre la renouée,

qui désormais envahit les champs. La cause de cette invasion? Sans doute la disparition progressive des arbres qui peuplaient les rives, et qui formaient la ripisylve. Pour l'heure, des parcelles expérimentales sont en place. Elles aideront à mettre à jour des méthodes permettant, non pas d'éradiquer les plantes

invasives, mais au moins de limiter leur expansion.

La rivière pensée comme une charge

Dix ans de travail, et un sacré travail accompli. Les gardiens de nos rivières ne sont pourtant pas au bout de leur peine. Car, en matière d'entretien de cours d'eau, il en va comme dans nombre d'autres tâches : sans cesse sur le métier il faut remettre l'ouvrage.

Rien n'est plus vrai ici, car les rivières sont vivantes. « Leur image a changé, explique Fabien Bonnet, jadis, elles étaient un outil de travail. Aujourd'hui, on en viendrait presque à les penser comme une charge. Je pense que les pêcheurs sont peut-être les seuls à comprendre la véritable valeur des cours d'eau. »

Ne pas considérer que ces composantes vitales pour notre paysage sont banales. Le syndicat sait faire pour leur santé. Et il veut le faire savoir. Une chance pour cette structure et toutes celles qui œuvrent pour l'environnement : le Grenelle est passé par là, et avec lui une conscience accrue de la protection des milieux naturels. Alors, utiles, les syndicats d'entretien des rivières ? Le terme est trop faible. « On doit être incontournable » assène Fabien Bonnet.

Claude Robinet

Article D.N.A. du 14 avril 2011

Rivières : nouveau plan

Sans entretien régulier, plus de rivières. Le syndicat mixte chargé du suivi des cours d'eau boucle un programme quinquennal. Et repart pour un nouveau.

■ Dix ans que le syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer mène ses actions sur un énorme territoire, compris entre Geispolsheim et Rosenwiller au nord, Dambach-la-Ville et Kogenheim au Sud, jusqu'au Hohwald à l'ouest. La structure fête cette année ses dix ans. Après deux plans quinquennaux d'entretien, pas question de relâcher ses efforts. C'est ce qui ressort de la récente assemblée générale de la structure.

Les chiffres de l'activité de 2010, la dernière du plan, donnent une idée de l'action du syndicat, lequel a dépensé plus de 366 000 euros, dont 231 000 sont allés directement au programme d'entretien des cours d'eau.

Justement, on ne suit pas 250 km de rivières et ruisseaux, qui arrosent 52 communes, sans y mettre les moyens. De l'entretien du lit des cours d'eau à la gestion de la végétation des berges, en passant par le traitement des embâcles et le fauchage mécanique ou manuel, le syndicat fait intervenir ses propres techniciens, mais, surtout, recourt à des entreprises privées. Un programme d'envergure, si l'on tient compte que les bassins versants de ces rivières comprennent une large zone de montagne, comme le rappelait Fabien Bonnet, le maire d'Andlau, qui a pris la présidence du syndicat après le



En 2010, le syndicat a dépensé 231 000 euros pour l'entretien, comme ici la consolidation des berges de l'Ehn. (Document remis)

décès de Joseph Lotz.

En dix années et deux plans quinquennaux, le syndicat a eu le temps de parfaire ses méthodes. Et le président n'est pas peufier de voir son syndicat mixte pris en exemple par d'autres structures similaires.

Une autre forme de lutte contre la renouée

2011-2015 : c'est donc le nouveau plan quinquennal qui démarre. Un entretien étant par nature appelé à se répéter, on continuera dans le même registre, avec une

réduction de la fréquence des interventions sur les boisements. Le rythme annuel sera maintenu pour les entretiens dans les traversées d'agglomération et la fauche des roselières. Ce sera toujours la guerre ouverte avec la renouée du Japon, une plante invasive. Comme les arrachages ne donnent rien ou presque, les efforts vont porter sur des reboisements de zones envahies par la renouée, de façon à la priver de la lumière indispensable à son développement.

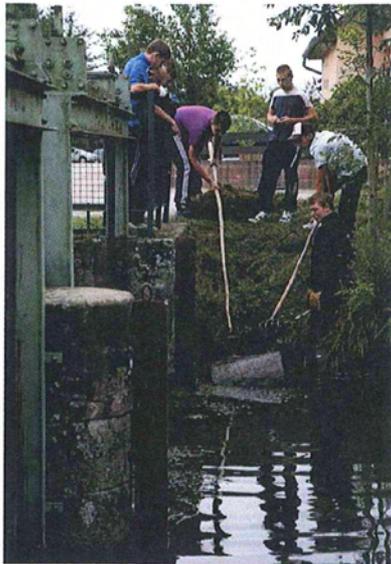
Les plans se suivent, sans forcément se ressem-

bler. C'est là aussi le résultat de l'expérience acquise au fil des années... et des rivières. Ainsi, la gestion des embâcles devrait évoluer vers un enlèvement sélectif. On s'est rendu compte que ces amoncellements de déchets végétaux véhiculés par les rivières pouvaient aussi avoir leur utilité pour la diversité des habitats aquatiques. La démarche est suivie avec intérêt par la fédération de pêche, comme on s'en doute intéressée au premier chef par le soin apporté à ses chers cours d'eau.

C.R.

Article D.N.A. du 5 juin 2011

Vacances utiles au fil de l'eau



L'opération « Agis pour tes vacances » est considérée comme un succès et appelée à se renouveler l'année prochaine.

Idée remarquable que celle d'« Agis pour tes vacances » : dans le pays d'Erstein, une vingtaine d'adolescents consacrent en juillet une journée hebdomadaire à une mission d'utilité publique au fil des cours d'eau... En contrepartie d'un accès aux animations jeunesse du territoire à tout petit prix.

Le long de l'Andlau, à Hindisheim, une dizaine d'adolescents sont à pied d'oeuvre, ce mardi, tout au long de la journée. Leur activité a de quoi étonner les curieux. Le matin, les demoiselles du groupe se chargent de ramasser les débris, abandonnés ça et là par quelques promeneurs indécents, et de libérer le cours d'eau de la présence de l'envahissante renouée du Japon. L'après-midi, place au toilettage de la **rivière** elle-même : les garçons, plus costauds, sortent les algues et les rondins de bois retenus par le barrage qui permet de gérer le débit de la **rivière**. Ils ne ménagent pas leurs efforts.

Ouvrir à nettoyer les berges et les cours d'eau du territoire

Anodin ? Pas tant que ça. En fait, cette journée de travail fait écho à un dispositif innovant mis en place cet été à destination de **jeunes** en situation d'échec scolaire ou de rupture sociale par le service animation jeunesse intercommunal (SAJI) du pays d'Erstein.

Une idée assez lumineuse : « On a lancé ça l'an dernier avec Cécile Collinet, éducatrice prévention de l'association Profil prévention, explique Carine Ferreira-Vaz, animatrice du SAJI. On avait des **jeunes** qui ne voulaient pas adhérer au programme habituel de nos animations, alors on a créé le concept d'« Agis pour tes vacances » : on leur a proposé de donner une journée par semaine pour un travail, en contrepartie de quoi ils pouvaient avoir accès à des animations sympa, à tout petit prix, le reste de la semaine ». Bénéfice à la clé pas négligeable, puisque l'opération devait aussi permettre à ces adolescents « de se valoriser dans une démarche positive pour le territoire », indique Martine Heym, présidente de la commission Vivre ensemble à la communauté de communes du Pays d'Erstein, qui a financé le dispositif.

Intégré discrètement en 2010, « Agis pour tes vacances » s'est réellement structuré cette année. Cette fois, c'est au profit du syndicat mixte de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer que les **jeunes** se sont mobilisés. Avec une mission claire : ouvrir à nettoyer les berges et les cours d'eau du territoire. Chaque mardi, durant tout le mois de juillet, ils donnent ainsi de leur temps pour la bonne cause tout en apprenant à mieux comprendre l'environnement.

« Le concept, c'est de les amener à mieux appréhender le fonctionnement des rivières, à les sensibiliser au sujet tout en leur enseignant quelques gestes d'entretien, indique de fait Jean-François Staerck, technicien rivières au syndicat mixte, qui se charge d'encadrer ces chantiers. On aborde avec eux la question de la qualité de l'eau, de l'habitat, et on leur donne quelques conseils pour mieux respecter les milieux naturels. Parce qu'ils peuvent agir, chacun à son niveau ».

« En plus, c'est pour la nature, et j'en trouve ça bien »

Surtout, c'est une opportunité pour ces adolescents -ils sont 22, de 13 à 17 ans, à prendre part à l'opération tout au long du mois de juillet- de s'inscrire dans une démarche constructive à la faveur de l'été. Et ils en sont conscients : Mickael, Brandon et Robert, âgés de quinze ans et originaires de Nordhouse et Erstein, y voient « le moyen de se rendre utile tout en bénéficiant d'animations comme la spéléologie, l'escalade, des balades en canoë le reste de la semaine ». Pierre Luc, âgé de 16 ans et originaire de Nordhouse, apprécie même de pouvoir donner de son temps pour l'environnement : « Là, on fait quelque chose de bien, on ne reste pas chez nous. En plus, c'est pour la nature, et je trouve ça bien ».

L'opération, considérée comme un succès par les animateurs du SAJI, est appelée à se renouveler l'année prochaine. Cet été, elle affiche complet.

Nicolas Blanchard

Article D.N.A. du 20 juillet 2011

L'ANNÉE 2011 EN PHOTOS



Communication autour du 10e anniversaire du Syndicat Mixte, relayée par la presse locale



Présentation du Rapport d'activité 2010 en Comité Syndical du 25 mai 2011



Parcours de la Kirneck à Valff guidé par André Schwartz, Maire



Intervention de l'équipe lors d'une traversée d'agglomération



Vue du chantier de gestion sélective des boisements de l'Ergelsen



Constat de pollution sur le Muehlbach à Boersch aux cotés de l'ONEMA

